

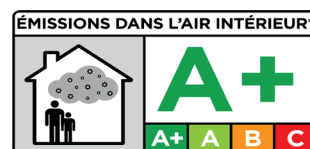
MapeChape® FLUID C20

Gamme de mortiers fluides prêts à l'emploi à base de ciment de classe C20-F4, pour la réalisation des chapes auto nivellantes destinées à être recouvertes.

LES + PRODUITS



- Rapidité de mise en place
- Excellente planéité
- Circulation piétonne modérée 24 h après le coulage
- Mise à disposition des locaux 72 h après le coulage
- Compatibilité avec tous planchers chauffants
- Enrobage parfait des éléments chauffants
- Fabrication assurée dans des centrales à béton agréées par MAPEI France



DOMAINE D'APPLICATION



MapeChape® FLUID C20 peut être mise en oeuvre en maisons individuelles, bâtiments collectifs, administratifs, ainsi que dans les locaux tertiaires ne dépassant pas le classement U₄P₄E₃C₂.

Elle s'utilise en intérieur, en neuf ou en rénovation.

Elle s'applique en pose adhérente, flottante ou désolidarisée.

Elle est particulièrement adaptée à tous types de planchers chauffants avec un parfait enrobage des éléments chauffants.

Elle est compatible avec tous types de supports et de sous-couches thermiques ou isolantes (les isolants admissibles sont ceux décrits dans le NF DTU 52.10 «Mise en oeuvre des sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottante et sous carrelage scellé». Ils sont de classe SC1 ou SC2).

Tous types de revêtements de sols peuvent être posés, à l'exception des revêtements de sol résine en locaux P4. La nature des revêtements de sol admissibles et les conditions de pose des revêtements de sols sont définis aux § 7 et § 14.1 des «Règles professionnelles des chapes fluides».

MapeChape® FLUID C20

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



MapeChape® FLUID C20 est conforme à la norme NF EN 13813, chape à base de ciment de classe C20-F4.

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Étalement selon DT 99046-01 §2.5.1	≥ 220 mm
Maintien de fluidité selon DT 99046-01 §2.5.2	180 min
Temps de prise selon DT 99046-01 §2.5.3	≤ 24 h
Masse volumique selon DT 99046-01 §2.5.4	2100 ± 200 kg/m ³
Résistance à la compression selon DT 99046-01 §2.6.2	≥ 20 MPa
Résistance à la flexion selon EN DT 99046-01 §2.6.2	≥ 4 MPa
Variations dimensionnelles selon DT 99046-01 §2.6.1	≤ 600 µm/m

Épaisseur mini hors planchers chauffants (cm)

	Locaux P2 ou P3		Locaux P4	
	MapeChape® FLUID C20	MapeChape® FLUID C20 ST ou MT	MapeChape® FLUID C20	MapeChape® FLUID C20 ST ou MT
Chape adhérente	3	3	5	4
Chape désolidarisée : sur film polyéthylène	3	3	5	5
Chape désolidarisée : sur isolant de classe SC1	4	4	NC	NC
Chape désolidarisée : sur isolant de classe SC2	5	4,5	NC	NC

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



La mise en oeuvre doit être conforme aux règles professionnelles chapes fluides en vigueur.



Vous faciliter la vie